

1-2004-0-M-456-01

p1 4766  
Dépôt: M. Henri Kox

Luxembourg, le 13 juillet 2005



## Motion

La Chambre des Député-e-s,

- considérant que l'activité physique est élémentaire pour permettre le développement physique, moteur, psychique et intellectuel chez l'enfant ;
- considérant que le sport est un excellent moyen d'intégration qui favorise la cohésion sociale et engendre des sentiments d'appartenance à la collectivité ;
- considérant qu'une hausse sensible de l'obésité peut être constatée chez les jeunes et que ce phénomène risque de devenir un des plus grands problèmes de santé du 21<sup>e</sup> siècle ;
- considérant que notre culture d'alimentation couplée à une sédentarisation importante des loisirs des jeunes conduit effectivement à la surcharge pondérale ;

### *invite le Gouvernement*

- à reconsidérer l'importance du sport à l'école et à réévaluer le caractère préventif du sport pour les enfants et des adolescents ;
- à redéfinir et à mettre en œuvre les domaines d'activités qui créeront les conditions qui permettent de lutter contre l'inactivité physique et l'obésité chez les jeunes.

Henri Kox

François Bausch

Claude Adam

Viviane Loschetter

Camille Gira